

Hanoi, le 26 février 2019

### **La mobilité étudiante et l'utilisation du numérique : thèmes centraux de la réunion de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles à Hanoi**

À l'invitation de l'Assemblée nationale du Vietnam, la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF s'est réunie le 26 février 2019 au Vietnam, sous la présidence de M. Didier Berberat (Conseiller aux Etats, Suisse). Ses membres ont adopté, en réponse à une étude de M. Joël Godin (Député, Canada), une déclaration forte soulignant l'importance de promouvoir la mobilité étudiante au niveau des études supérieures. Cette dernière demande aux parlementaires francophones de jouer un rôle actif et d'encourager les ententes, les programmes et les bourses facilitant la mobilité étudiante vers des institutions francophones, en particulier en supprimant le plus possible les obstacles financiers et administratifs. De plus, elle leur demande d'élaborer des mécanismes visant à contrer l'exode des cerveaux.

Aussi, les membres de la CECAC ont adopté le rapport final de M. Philippe Mouiller (sénateur, France) sur l'usage du numérique pour l'enseignement et la formation à distance dans l'enseignement supérieur de l'espace francophone.

Mme Ouidad Tebbaa, Directrice régionale Asie-Pacifique de l'Agence universitaire de la Francophonie, a présenté aux parlementaires les enjeux, défis et perspectives de la Francophonie au Vietnam à l'horizon 2020. Suite à cette intervention, Mme Maryse Gaudreault (Députée, Québec) a présenté une dernière étude sur l'utilisation du numérique dans l'enseignement et les écoles. Puis, Dr. Phan Thanh Binh, Président de la Commission de la culture, de l'éducation, de la jeunesse et de l'enfance à l'Assemblée nationale du Vietnam a échangé avec les parlementaires sur la question du patrimoine et la diversité culturelle pour le développement durable au Vietnam.

Pour en savoir plus :

[apf.francophonie.org](http://apf.francophonie.org)

*L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 87 parlements ou organisations interparlementaires.*

De plus, les membres de la Commission ont fait le suivi des résolutions de la CECAC adoptées par l'Assemblée plénière à Québec, notamment sur le financement de TV5 monde et l'importance de l'éducation sur les droits des personnes vivant sans mélanine.

La prochaine réunion de la CECAC se tiendra à Abidjan le 7 juillet 2019.

Pour en savoir plus :  
**[apf.francophonie.org](http://apf.francophonie.org)**

*L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 87 parlements ou organisations interparlementaires.*